Visite du quartier Notre Dame 27 mars 2021

1. **Zéro stationnement vélo place d'Armes pour visiter le château** :
   Pourtant, les touristes cyclistes ne manquent pas

2. **Manque un DSC Rue des réservoirs entre la rue Eudore Soulié et la rue Carnot** : On pourrait utiliser la contre-allée.

3. **Entrée de la piste cyclable Carnot- Réservoirs** : Supprimer le premier potelet. Dangereux pour le cycliste.

4. **Réinsertion de la piste cyclable sur chaussée: danger.** Peu avt carrefour Réservoir/Paroisse Poursuivre par une bande au ras des arbres pour rejoindre le SAS vélo, ou réduire la chaussée à une seule file.
   Manque un panneau M12 (CPCF)

5. **Manque un DSC rue du Peintre Lebrun**

6. **Rue de la Paroisse : installer la bande cyclable à la montée.** A la descente, le cycliste roule avec les voitures, le risque d'emportiérage diminue.
   Dans un deuxième temps, créer une piste cyclable entre le trottoir et le stationnement voiture (voir l'aménagement entre la Rue Foch et le Bd de La Reine)

Rue Carnot : Entre Rue Foch et la place Carnot, idem, installer la bande cyclable à la montée.

7. **Stationnement cyclable :**
    a. Très insuffisant devant Gibert et la Boulangerie. Utiliser une place de parking voiture pour éviter d'encombrer le trottoir en prévoyant desemplacements pour vélo-cargos.

    b. Augmenter le nombre d'arceaux côté Revert.

8. **Nouveau : panneau indiquant un stationnement proche.** Le kiosque cachait les arceaux disponibles

9. **Bd de la Reine vers rue Foch :** En arrivant au kiosque, il n'y a plus de trottoirs pour les piétons, le panneau piste cyclable n'est plus adapté, le changer en panneau d'aire piétonne.

10. **Gare de Versailles Rive Droite :** demande répétée de création d'un stationnement abrité et sécurisé. Ce local pourrait servir mais ne répondrait pas aux besoins. La ville évalue le besoin de stationnement vélo pour la gare à 250 places. Aujourd'hui, il y en a 136.

11. **Manque des DSC : Rue Berthier, Rue Ste Sophie, Rue Mademoiselle**

12. **Modifier le régime de priorité rue du Maréchal Foch :**
    Mettre un panneau cédez le passage sur toutes les rues sécantes. La piste cyclable devient ainsi prioritaire et les trajets de shunt diminueront.

13. Créer du stationnement résidentiel pour les vélos (abrité et sécurisé)

L'habitat ancien est important dans le quartier. Les cours d'immeubles ne peuvent pas recevoir d'abri vélo. Le coefficient d'emprise au sol étant bien souvent au maximum, les services de l'urbanisme n'accordent pas le permis de construire. Identifier les endroits où les bicyclettes «dorment »sur l'espace public et demander la création d'abris vélos de 8 à 10 places.